Réponses à des correspondants

« Pourquoi les Musulmans ne veulent pas employer le terme Père pour Dieu, et Fils pour Jésus-Christ ? Pourtant ce sont des termes expressifs d'amour et des rapports du chef de famille avec ses dépendants. » (T.C., Tours, France).

— Sans vouloir le moins du monde offenser qui que ce soit, notons que le Saint Coran (2/256) déclare « Pas de contrainte dans la religion », et encore « A vous votre religion et à moi ma religion » (109/6), donc l'Islam donne la liberté aux autres et garde la sienne.

Les Musulmans préfèrent appeler les choses par leurs noms, et tâchent d'éviter ce qui peut être équivoque. Le père et le fils (et n'oublions pas la mère, en passant) sont des termes d'origine animale, et le premier sens qui en vient à l'esprit est rattaché aux rapports sexuels. Dieu doit être au-dessus de ce sens.

Le père a besoin d'un fils pour lui succéder. Au Dieu éternel, point n'est besoin de fils.

Dans la malheureuse espèce humaine, chacun de nous sait le nombre de familles où le père a laissé un très mauvais souvenir chez ses enfants. Quand il y a de bons et de mauvais pères, il convient de ne pas employer pour Dieu quelque chose d'ambigu.

Si Jésus doit être le fils de Dieu seulement parce qu'il n'avait pas de père humain, n'oublions pas qu'Adam n'avait même pas une mère, et ce fait constituait un miracle plus grand que celui de la naissance de Jésus. Relevons en passant que dans l'Inde brahmaniste, Gandhi avait inventé le terme **Harîjen** (litt. enfants de Dieu) pour désigner les malheureux « Intouchables », victimes de la religion brahmaniste. Beaucoup de ces « intouchables » se sentaient ainsi offensés, car cela pouvait signifier, à leur avis, quelque chose comme bâtards. Raison de plus pour éviter ce terme pour la personnalité exaltée de Jésus-Christ.

L'Evangile de St-Jean 3/16 désigne Jésus comme fils unique de Dieu. Déjà, dans l'Ancien Testament, (Genèse vi, 2,4 ; Job i, 6) il y a l'expression « les fils de Dieu ». L'Evangile selon St-Luc, iii, 38 donne la généalogie et dit « Jésus, fils de Joseph... fils d'Adam, fils de Dieu ». Quant à l'expression « enfants de Dieu », on la trouve souvent dans les textes de l'Exode, du Deutéronome, etc. Puis (de St-Marc 3/32), nous apprenons que Jésus avait des frères et des sœurs. Logiquement eux aussi ont droit à la même généalogie. Dans ces circonstances, on est perplexe, et on ne sait pas si le terme sera une source de gloire pour Jésus-Christ.

Si l'on entend par « enfants de Dieu » Ses créatures, Ses dépendants, cette expression de « fils unique » laisse à désirer. Si on entend par-là celui qui représente Dieu au plus haut degré, signalons qu'il y a une formule islamique qui est bien expressive : fanâ fi'llâh, celui qui s'anéantit en Dieu et se soumet à la volonté divine au point que Dieu parle par sa bouche, saisit par sa main, marche par ses pieds, désire par son cœur. Tout musulman reconnaît que Jésus était ainsi.

Bref, si les Musulmans évitent le terme « fils de Dieu » pour Jésus, c'est uniquement pour écarter de lui les inconvénients sus-mentionnés et aussi du paganisme antique et insensé (de la mythologie) où Dieu est dépeint avec toutes les faiblesses animales et même pires. Béni soit Jésus fils de Marie Vierge.

« Certains Musulmans reculent, lors de la prière et quand ils s'inclinent dans le rukou', puis avancent après des prosternations. Cela dérange ceux qui sont dans les rangs suivants. De même, d'aucuns ne restent pas assis sur le côté de leur pied gauche, mais laissent ce pied sortir à leur droite. Dans les rangs serrés, cela gêne aussi ceux qui sont à côté de ces frères. S'agit-il là de pratiques religieuses inspirées par le Saint Prophète, ou même par les imams ? » (B.S., Paris).

Absolument pas. La prescription religieuse veut qu'on ne se déplace point de sa place durant toute la prière. La dignité de la prière exige que les rangs restent tous toujours droits, et qu'on ne les dérange pas en avançant ou en reculant.

Quand au pied lorsqu'on s'assied, le vénéré Prophète semble l'avoir fait quelquefois, quand il souffrait ou quand il était devenu âgé et la récitation de la longue prière de tachahhud lui était pénible s'il restait assis sur le côté du pied. Donc, ce sera permis à tout Musulman dans de pareilles conditions, surtout quand il est l'imam. Autrement, non. La pratique générale du vénéré Prophète et l'enseignement qu'il a laissé veulent qu'on reste assis sur le pied gauche. En aucun cas il ne faut gêner les autres orants dans l'office en commun.

M. H.

Vues sur la Coopération

(suite)

L'EFFICACITÉ DE L'AIDE A L'AFRIQUE

entre MM. E. Bonnefous et Buron

Les trois journées du cercle univ sitaire « Connaissance de l'Afrique se sont terminées par un duel orato entre deux anciens ministres, M Edouard Bonnefous et Robert Bur sur le thème de l'efficacité de l'aide tiers monde.

Le débat fut fort courtois, bien q M. Buron ait aussitôt attaqué sur slogan de M. Bonnefous : « Les m liards s'envolent », et que sur la p portion de la part du revenu franç consacrée à l'aide les chiffres des de adversaires aient été en opposition.

— *Pourquoi cette aide ?* dit le p mier. *Parce que nous sommes en part responsables du déséquilibre des pa en voie de développement et que production en faveur de la consomm tion intérieure y a été quasi totaleme négligée.*

— *J'approuve la finalité de l'aid* affirme M. Bonnefous, insistant cepe dant sur la charge supportée par contribuable français, *mais je souhai qu'elle soit pratiquée sur le plan inte national. On pourrait alors monter d opérations de grand style.*

Il lui fut répondu par des exempl sur les effets absurdes d'une « *babel sation* » de l'aide et M. Buron souhai que ce soit surtout les pays béné ciaires qui se mettent d'accord pou éviter la surenchère ou les double emplois.

ACTIVITÉ ISLAMIQUE A PARIS

La Maison du Maroc organise à la Cité Universitaire chaque semaine des conférences, suivies de discussions, sur les questions culturelles des Musulmans.

L'Association des Etudiants Islamiques a organisé à la mosquée les conférences suivantes pendant les mois de janvier et février :

a) La conservation du Coran et celle de la Bible.
b) La codification et transmission du Hadith depuis l'époque du Prophète.
c) La polygamie dans l'enseignement et la pratique du prophète de l'Islam et des autres prophètes du passé.
d) Le jeûne dans les différentes civi lisations.
e) Le pélerinage de la Mecque, so sens et son but.
f) Les principes du budget de l'Eta selon le Coran.
g) La religion en Europe avant so évangélisation.
h) La contribution islamique à l science de l'Histoire.
i) L'esclavage selon le Coran et l Bible.

Deux groupes de la Djama'at Tablîgh de passage à Paris, ont fortement impressionné certains milieux ouvriers musulmans.